



# La recherche en sciences sociales aujourd'hui

## *Research in social sciences nowadays*

**Michel Messu**

Université de Nantes et PHILÉPOL Université Paris Descartes, Nates - France,

email: michel.messu@univ-nantes.fr

---

### **Introduction**

En une vingtaine d'années, peut-être un peu plus, les conditions de la recherche en sciences sociales ont bien changé. On nous demande non seulement de produire plus régulièrement des résultats, mais de le faire dans des conditions de reconnaissance qui se situent à une nouvelle échelle : la reconnaissance internationale.

Pendant longtemps, en effet, la recherche en sciences sociales était conçue, réalisée et évaluée à l'échelle nationale, avec des financements locaux et nationaux. Son évaluation était faite par nos « pairs », c'est-à-dire nos collègues universitaires nationaux, lesquels étaient ceux que nous avions l'habitude de fréquenter dans nos universités, dans les colloques, les mêmes qui siégeaient dans les Comités de rédaction des revues dans lesquelles nous publiions. Pour le dire autrement, on était entre soi, on se connaissait bien, on parlait la même langue, partageait, ou non, les mêmes objets de recherche ou les mêmes approches, nous avions les

mêmes cadres de références théoriques et de données empiriques. Bref, la concurrence, l'émulation, était interne aux limites d'un pays (ou de quelques pays lorsqu'une langue commune nous unissait, comme par exemple entre la France, la Belgique, la Suisse et le Québec).

D'où l'apparition de traditions, d'Écoles, de spécificités ancrées dans des lieux bien définis, repérables géographiquement et culturellement. Ainsi, l'École allemande, l'École française, l'École de Chicago, en sociologie, la tradition anglo-américaine *vs* tradition francophone en anthropologie, etc., sont des cas bien connus de cet état de fait. C'est sur cette base que pouvait se développer des sciences sociales nationales.

Tout cela a bien changé.

### **Les changements majeurs dans la recherche en sciences sociales**

Ce qui a d'abord changé — je pense que c'est vrai aussi bien au Brésil qu'en Europe, en Amérique du Nord et dans le reste du monde —, est que la recherche s'est internationalisée. Elle s'est internationalisée de plusieurs manières : par le développement des comparaisons internationales, par l'organisation des chercheurs en réseaux internationaux de recherche, par les financements internationaux et par la publication en ligne : les « e-revues ».

#### **Par la comparaison**

De plus en plus de recherches semblent devoir être menées en comparant les situations dans différents pays. Ce qui était exceptionnel dans les années 1970, est devenu la règle. Le chômage en France, par exemple, semble ne pouvoir être analysé que rapporté à ce qu'il est en Espagne, au Portugal, en Allemagne, dans tous les pays de l'Europe, voire du monde Occidental. Sur le plan économique, le PIB (GDP) et ses diverses déclinaisons (PIB PPA : *parité de pouvoir d'achat* ; etc.) est devenu

un critère incontournable d'appréciation de n'importe quelle situation nationale, régionale, locale. Apprécier la « pauvreté » au Brésil, c'est établir des comparaisons avec le reste du continent Latino-américain, voire avec le monde. Même chose s'agissant des systèmes de protection sociale, d'éducation, de santé, d'environnement, etc. Autrement dit, notre vision des questions sociales se fait d'abord en prenant la mesure de leur état dans le reste du monde. Celles-ci se présentent donc moins comme des questions « en soi » dont le traitement pouvait légitimement se faire dans le cadre national qui en circonscrivait la pertinence.

Il y a, bien sûr, de bonnes raisons méthodologiques et épistémologiques de procéder ainsi. En effet, bien des phénomènes sociaux se présentent désormais comme des effets de phénomènes mondiaux ou comme des singularités nationales de traitement de problèmes posés à une tout autre échelle collective, voire comme des réponses dont la modalité déontique est celle de la possibilité. De ce fait, la comparaison entre situations nationales s'impose comme une condition de compréhension du phénomène étudié. Ce disant, la démarche comparative soulève bien des problèmes de méthode. Car, que compare-t-on exactement ? Pour autant, elle se légitime comme une nouvelle manière de donner du sens à nos objets de recherche.

### **Par l'organisation en réseaux de recherche**

Ce qui a changé aussi, est que l'organisation pratique de la recherche se fait de plus en plus au sein de réseaux internationaux. Le « réseautage », comme disent les québécois, le « *Networking* », comme disent les anglophones, la mise en réseaux des chercheurs, de leur objets de recherche, de leur résultats mais aussi de leurs questionnements théoriques, méthodologiques, de leurs données empiriques, de leurs informations bibliographiques, etc., est devenu une activité quotidienne du chercheur. La recherche est loin d'être un exercice solitaire. Elle réclame la

communication, l'échange, avec de multiples chercheurs de par le monde, et pas seulement avec ceux de son équipe, de son centre de recherche.

Je suis, par exemple, membre d'un réseau LinkedIn de discussion intitulé « *Research, Methodology and Statistics in the Social Sciences* » et il n'y a pas de jour où 2, 3, 4 ou plus demandes et discussions s'ouvrent sur un problème posé par l'un ou l'autre des membres. Lesquels sont situés aussi bien aux Etats-Unis, en Chine, en Afrique, en Inde ou au Brésil. Ces chercheurs appartiennent tous à des universités ou des organismes différents. Ils peuvent être de jeunes chercheurs ou des Professeurs titulaires ayant beaucoup d'expérience. Mais ils partagent une question commune et en discutent directement.

Cela veut dire qu'en partie la recherche aujourd'hui échappe aux structures hiérarchiques de son organisation locale et nationale. Elle se fait aussi, *via* Internet, de gré à gré entre chercheurs de tous horizons. Ce qui peut être vu comme un gain de liberté du chercheur.

Mais au-delà de ces pratiques individuelles de mise en réseau, se fait jour, de plus en plus, une contrainte institutionnelle de collaboration internationale. Nos institutions nationales nous demandent de multiplier les collaborations avec des équipes d'autres pays et d'autres centres de recherche. Bien des travaux de recherche, aujourd'hui, se font entre membres de centres de recherche implantés dans plusieurs pays, parfois dans un souci de comparaison, mais pas toujours. Cela permet que des problématiques communes soient élaborées et testées de cette manière, avec des résultats qui effacent les frontières nationales et se diffusent plus largement.

Ainsi, en matière de Développement économique et social, ce sont des problématiques partagées, souvent portées par les Organismes internationaux (FMI, Banque Mondiale, UNESCO, etc.), qui deviennent le cadre même de la recherche dans lequel vont s'inscrire les équipes locales. Celles-ci vont recueillir les données locales, les confronter à celles des autres équipes et uniformiser ainsi leur approche de la question. El Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales (CLACSO) bien connu ici au Brésil, tient aussi ce rôle. Pour nous, français, ce sont les Programmes européens qui jouent ce rôle.

Bien sûr, il existe toujours des instances nationales ou locales, mais celles-ci, de plus en plus, demandent que les projets de recherche s'inscrivent dans des programmes internationaux. Elles soutiennent souvent les premières initiatives des Centres de recherche afin qu'ils intègrent justement les réseaux internationaux.

### **Par les financements internationaux**

Le plus souvent, les mobiles d'une telle politique sont financiers. En effet, les fonds qui sont alloués à la recherche se trouvent désormais concentrés dans quelques lieux : agences nationales ou internationales, organismes supra-étatiques ou ONG puissantes, gérant donc des fonds publics et/ou privés. Du coup, les instances locales, universitaires notamment, deviennent moins présentes dans les programmes importants de recherche, bien qu'elles consacrent toujours des moyens propres, mais à leur échelle.

Cette dépendance à l'égard des sources de financement international a évidemment des effets en termes de résultats et de reconnaissance des chercheurs. Cela devient souvent un critère d'appréciation des chercheurs eux-mêmes. Très souvent, dans les demandes ou les projets de recherche, on mentionne (et il est demandé de mentionner) combien « pèse » en US\$, en €, ou dans une autre monnaie, tel ou tel chercheur. C'est un gage à la fois de reconnaissance et de crédibilité. Cela facilite l'obtention de nouveaux crédits et cela renforce la tendance à, ce que certains appellent, l'imposition de problématique. En tout cas, cela tend à conforter des cadres d'investigation prédéfinis dans les instances internationalisées.

### **Par la publication en ligne, notamment, les « e-revues »**

Un autre facteur rend la recherche de plus en plus indépendante du cadre national : celui de la publication des résultats. Longtemps,

c'était dans des revues nationales, parfois très anciennes (je pense pour la France aux revues fondées par Durkheim, Gurvitch, ou patronnées par de grands noms comme Aron, Lévi-Strauss, Touraine, Bourdieu... cela pour la sociologie) que la recherche était publiée et informait un public, essentiellement national, de ses résultats. La reconnaissance se faisait donc au travers de ces publications nationales, ce qui se traduisait par des références bibliographiques essentiellement nationales. Par curiosité, on consultait les revues étrangères, mais elles n'avaient pas le caractère indispensable des revues nationales.

Mais, c'était d'abord par des livres que se faisait la diffusion et la reconnaissance de la recherche. En général, lorsque, l'âge et l'expérience aidant, une proposition théorique originale, une analyse inédite ou des résultats franchement nouveaux, pouvaient être proposés à une maison d'édition estampillée « universitaire ». Le summum de la reconnaissance étant la traduction de l'ouvrage dans d'autres langues que celle dans laquelle il avait été écrit. On accédait alors au rang des *happy few* de la recherche nationale.

Désormais, la reconnaissance se fait par la publication d'articles, mais pas dans n'importe quelle revue. La publication, surtout si l'on est un jeune chercheur, doit d'emblée recevoir la reconnaissance internationale et doit pouvoir se faire dans quelques « grandes revues ». Nos instances académiques procèdent d'ailleurs parfois à des classements de ces revues. Les premières sont généralement anglo-américaines. Presque toutes sont, soit exclusivement, soit complémentaiement, « en ligne », ie accessibles directement par Internet, quelquefois avec des coûts d'entrée, d'autres fois gratuitement.

Bien sûr, une sorte de marché aux revues s'est mis en place, et certaines sont là pour faire de l'argent et, pour ce faire, sollicitent quotidiennement par e-mail les chercheurs. Car elles savent qu'il est impératif pour eux de publier. Il y a ainsi, notamment en direction des jeunes chercheurs, une sorte de marchandisation des articles de recherche. Il faudrait pouvoir analyser cela plus en profondeur. Mais, pour les autres revues, strictement académiques, elles vont avoir tendance à renforcer leurs

critères d'acceptation puisqu'elles reçoivent de plus en plus de propositions d'articles. Bien souvent, elles adoptent des politiques, soit de spécialisation plus marquée, soit au contraire de diversification plus grande.

En somme, la pression institutionnelle à la publication d'articles étant plus forte, les chercheurs sont amenés à largement publier dans des « e-revues ».

### Les avantages de ces changements

De multiples conséquences sont à associer à ces changements. Certaines sont plutôt bénéfiques pour la recherche. J'en examinerai seulement trois qui me semblent importantes et plutôt avantageuses :

- Réduire les enfermements théoriques. Si je me réfère à la situation française, c'est sûrement l'internationalisation de la recherche qui a permis de dépasser les conflits d'Écoles qui marquaient et paralysaient quelque peu la recherche depuis les années 1970. Sans entrer dans les détails, la situation de la recherche, en sociologie particulièrement, mais c'est aussi vrai en économie et dans d'autres disciplines, s'était figée dans des querelles d'apparence théorique mais plus fondamentalement d'option idéologique. Des querelles de « chapelles », dit-on en France, mais dans lesquelles devaient se ranger les chercheurs pour obtenir une quelconque reconnaissance. Être affilié à un courant de pensée, telle était la règle, implicite mais fortement présente et contraignante. Avec, donc, des conséquences en termes de financements, de postes de chercheurs, de publication, notamment.
- Le développement de l'internationalisation de la recherche a donc permis de dépasser ces blocages nationaux.
- En deuxième lieu, cela a permis de réduire le « clientélisme » local. C'est-à-dire, ces sortes de rente de situation acquises avec le

temps qui faisaient que certains centres de recherche, certaines équipes, bénéficiaient d'un avantage né de l'interconnaissance des décideurs locaux et des chercheurs installés dans le milieu local. La prétendue compétition entre équipes était donc souvent faussée par ce système d'interconnaissance. L'internationalisation de la recherche a rebattu les cartes.

- Enfin, l'internationalisation a eu beaucoup d'effets bénéfiques pour la diffusion des résultats de la recherche. Encore une fois, en dépendant moins des réseaux locaux ou des réseaux constitués autour des Écoles théoriques, la diffusion des résultats a pu se faire sur une beaucoup plus large échelle. En s'adressant *urbi et orbi*, le chercheur peut se faire reconnaître au-delà du cercle dans lequel il se situe. Bien sûr avec des limites, parfois des obstacles. Et, ici, je pense en particulier à la langue dans laquelle se fait majoritairement cette diffusion. Mais je préfère en traiter dans la partie suivante portant sur les inconvénients de l'internationalisation de la recherche en sciences sociales.

## Les inconvénients de ces changements

Avant de traiter de la langue, je voudrais mettre l'accent sur une des conséquences majeures, me semble-t-il, des changements intervenus dans la manière de concevoir et réaliser des recherches. Je veux parler de la tendance à la standardisation de la recherche. Celle-ci opère de différentes manières :

Par l'imposition de problématiques venant le plus souvent des instances qui financent la recherche. Je l'ai déjà évoqué. Mais je dirais que celle-ci, sous forme d'imposition directe et impérative, est finalement assez faible. Sauf, à professer des options théoriques dont on discutera d'ailleurs de savoir si elles relèvent de la discipline pratiquée ou si elles se tiennent seulement sur ses marges. Mais à l'intérieur du corpus théorique reconnu des disciplines des sciences sociales, la variété des approches est

généralement acceptée, ne serait-ce que parce que les comités d'évaluation des projets sont constitués de représentants de ces disciplines et qu'ils peuvent avoir entre eux des différences marquées d'options théoriques. La standardisation des problématiques de recherche ne se fait donc pas autoritairement par l'imposition d'options théoriques émanant des instances qui pilotent la recherche.

Plus puissant, dans le sens de la standardisation, me paraît être l'imposition de démarche méthodologique et déontologique. C'est souvent par la méthode à adopter que se fait l'imposition problématique. Les sciences sociales admettent, en principe, une grande variété de méthodes et de démarches d'investigation. Et le débat sur la méthode comporte souvent un enjeu de compréhension et d'analyse de l'objet de la recherche. La construction des données, des catégories de l'analyse, des procédures d'analyse des données, des concepts utilisés pour formuler les conclusions, tout cela participe pleinement, on le sait, de la production des résultats de la recherche. Or, limiter les données à un type (la statistique nationale par exemple), orienter les procédures d'investigation vers une même démarche (tel type d'entretien, définition de quotas, etc.), procéder à une analyse standard de ces données (qu'elles soient quantitatives ou qualitatives), tout cela tend à produire de quasi modèles de recherche. C'est-à-dire des modalités de déroulement de la recherche qui obéissent d'abord à des préalables de construction dont on devrait toujours pouvoir discuter la pertinence. Préalable de construction de l'objet, préalables conceptuels de définition de l'objet, préalables méthodologiques d'appréhension de l'objet, etc., autant de préalables qui font logiquement partie du déroulement de la recherche et devraient rester l'apanage du chercheur. Accepter que cela se fasse en amont de la recherche, c'est favoriser et renforcer la standardisation des recherches. Ce que l'on retrouve *ex post* dans une sorte de « formatage » des publications.

Plus insidieux, me semble-t-il, mais allant dans le même sens de la standardisation, est la contrainte dite déontologique. Celle qui est mise en œuvre par les Comités d'éthique divers qui entourent les instances de promotion de la recherche. Elle vise, du moins le proclame-t-on,

à protéger les personnes qui sont les sujets humains de la recherche, ie leur garantir des « droits » à ne pas être maltraitées par les chercheurs. L'intention est louable, n'en disconvenons pas. Mais le plus souvent les « chartes déontologiques » sont mises en place pour protéger les institutions contre les procès en justice que pourraient leur intenter des « sujets » mécontents du comportement des chercheurs ou des conclusions de la recherche.

Mais, plus encore, ces « chartes déontologiques » ont tendance à exclure certaines démarches ou certaines méthodes jugées trop intrusives à l'endroit desdits « sujets » et donc, du coup, à interdire un certain type de recherche. C'est le sociologue Howard Becker qui devait déclarer que s'il avait dû suivre les « chartes déontologiques » qu'imposent aujourd'hui les universités américaines, jamais il n'aurait pu écrire ses ouvrages que tout le monde reconnaît comme des ouvrages majeurs de la discipline. De ce point de vue, l'imposition de « chartes déontologiques » par les instances qui commanditent la recherche produit un réel effet de standardisation, d'uniformisation et d'appauvrissement de la recherche. C'est un effet largement négatif des changements intervenus.

La langue maintenant. La langue dans laquelle sont, de plus en plus, communiqués les résultats de la recherche. Il s'agit, bien entendu, de l'usage dominant de l'anglais. Les grandes revues sont toutes, ou presque, de langue anglaise et si l'on veut s'informer rapidement des nouveautés de sa discipline, mieux vaut pratiquer l'anglais. Mais avant de parler d'impérialisme de la langue anglaise, je voudrais préciser deux choses :

La première, est que cet anglais est celui des échanges conventionnels au sein de chaque discipline. C'est un anglais réduit, parfois très technique, et sert d'abord à parler une langue commune entre chercheurs pratiquant des idiomes différents dans leur vie quotidienne. D'ailleurs cela fait souvent sourire les anglais, les britanniques « pur sucre » comme nous disons en France, parce cet anglais leur paraît bien incorrect. On a même inventé un mot pour le dire, pour désigner cet anglais pratiqué par des non anglais pour énoncer certaines choses seulement propres à leurs activités, on parle du « *globish* », de l' « anglais globalisé ». Souvent

d'ailleurs il s'agit de celui des instances internationales, politiques comme scientifiques, qui contamine les milieux de la recherche.

Malgré tout, c'est avec cet anglais-là que les échanges se font à l'échelle du monde, entre chercheurs de pays très différents qui n'auraient jamais échangé sans cela. Qui, en France ou ici, aurait eu connaissance des travaux d'un chercheur pakistanais, indonésien, d'Afrique du Sud, de Lettonie, etc., sans cette langue commune qu'est l'anglais ? Commune, parce que, de fait, la plus pratiquée dans le monde pour ce type d'échanges. L'anglais est donc le médium de la communication entre chercheurs. Soit. Pour autant, cela n'en fait pas la langue universelle dans laquelle doit être menée toute recherche.

En effet, maîtriser plus ou moins correctement l'anglais n'est pas suffisant pour réaliser de nombreuses recherches. Singulièrement dans les sciences sociales où le « matériel » de la recherche est un « matériel humain », historiquement et culturellement défini. La pratique des idiomes nationaux est, de ce fait, souvent indispensable. On l'a bien vu lors de ce que l'on a appelé le « printemps arabe », ce sont les chercheurs arabisants qui pouvaient le mieux éclairer ce qui se passait. Ceux qui ne maniaient que l'anglais restaient souvent à la surface des choses. Autre exemple, les chercheurs qui travaillent aujourd'hui sur la Chine ne peuvent pas comprendre grand-chose, au-delà du discours des autorités, s'ils ne parlent pas un peu le mandarin ou d'autres dialectes chinois. Cela veut dire que la recherche ne peut se faire dans une langue unique, fût-elle commune aux chercheurs. Elle réclame aussi que l'on prenne en compte la langue des « sujets » qui sont l'objet de la recherche. Cette dernière, n'en appelle donc pas uniquement à la langue utilisée par les chercheurs entre eux.

Mais il faut bien une langue commune pour échanger avec les autres chercheurs. Alors c'est l'anglais ! Je dois vous le dire, cela rend chagrins bien des français, surtout ceux qui se pensaient être les seuls à pouvoir, depuis le siècle des Lumières, « éclairer » le monde.

## Plaidoyer pour une recherche non standard multinationale

Pour terminer, j'aimerais faire une proposition concernant le développement de la recherche en sciences sociales. Je voudrais plaider pour le maintien d'une recherche non standard multinationale. Les changements que nous avons constatés comportent, je l'ai dit, des avantages et des inconvénients. Gardons les avantages et combattons les inconvénients.

- Gardons de pouvoir s'adresser directement aux autres chercheurs, par delà les barrières institutionnelles, les Écoles de pensée, les circuits fermés — locaux ou nationaux — de financements. Cela fait une recherche peut-être moins basée sur des relations personnelles, des connivences institutionnelles, voire des circuits fermés de reconnaissance, mais cela fait une recherche parfois plus marquée d'« esprit scientifique », en tout cas, plus facilement heuristique, plus centrée sur la compréhension de l'objet d'étude.
- Renforçons de même le pouvoir de communiquer largement nos résultats, par delà les clivages d'École, les habitudes ou préférences théorico-idéologiques des revues et des éditeurs. Les revues se sont adaptées, les éditeurs le feront. Le « cyber espace » l'autorise, à condition toutefois que le chercheur décuple sa vigilance.
- Mais gardons aussi le pouvoir de mener, selon les démarches reconnues des disciplines, les recherches que nous souhaitons et pas seulement celles qui conviennent aux instances internationales ou nationales qui financent la recherche. Gardons le pouvoir de dire « non » aux impositions de méthodes et de démarches lorsqu'elles nous semblent aller à l'encontre de la découverte scientifique, de la novation heuristique. Affirmons

que la déontologie est du côté des chercheurs eux-mêmes et non du côté des institutions gestionnaires de la recherche.

- Proclamons, enfin, notre capacité à trouver, à inventer, à produire des résultats capables de renouveler les connaissances. Continuons donc à faire notre métier de chercheur, au sens plein du terme, avec ses risques, ses inconforts, ses incertitudes, même s'il doit se faire dans les nouvelles conditions internationalisées, mais ne devenons pas les fonctionnaires d'une recherche globalisée, formatée, le plus souvent sans imagination, et parfois fortement idéologisée.
- Profitons donc de l'ouverture mondiale de la recherche pour la rendre plus collaborative et plus imaginative. Cela n'interdit pas la rigueur, tout au contraire, puisqu'elle obéira à une vigilance collective autrement plus large. Abandonnons nos carcans locaux ou nationaux, sans pour autant verser dans la standardisation et l'uniformisation tendanciellement portées par les instances commanditaires de la recherche.

Poursuivre une recherche non standard multinationalisée, me paraît être, aujourd'hui, un gage de développement et de réussite de la recherche en sciences sociales.